



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

24/02/2017

Dossier complet le :

14/03/2017

N° d'enregistrement :

F01117P0027

1. Intitulé du projet

Extension du bassin de retenue des eaux pluviales dit "mare de Beauchamp" à Pierrelaye

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région d'Enghien-les-Bains

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

ENJALBERT Jean-Pierre - Président du SIARE

RCS / SIRET

2 5 9 | 5 0 0 | 1 9 7 | 0 0 0 | 2 7

Forme juridique

Syndicat Mixte (Ets Public)

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
21° Barrages et autres installations destinées à retenir les eaux ou à les stocker. a) Barrages de classes B et C pour lesquels le nouveau volume d'eau ou un volume supplémentaire d'eau à retenir ou à stocker est inférieur à 1 milli	Le projet prévoit un volume de retenue après extension de 310 000 m3. Par conséquent le projet est soumis à un dossier de « cas par cas » pour cette rubrique.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consistera à créer :

- une extension de la capacité de stockage;
- un endiguement du site à la cote 60m NGF;
- un barrage pour protéger le talus SNCF;
- une amélioration de la circulation sur le site;
- des aménagements paysagers.

Dans le cadre des travaux des défrichements pourront être nécessaires Il n'est pas prévu de démolition.

4.2 Objectifs du projet

Le projet du SIARE consiste à augmenter la capacité totale de stockage afin de porter le volume avant déversement à 86 300 m³ (contre 65 500 m³ en état actuel). Cette augmentation de volume permettra la protection pour des pluies trentennales. La réalisation de cet ouvrage implique également la conception d'un ouvrage de barrage en limite Nord du bassin de la Mare de Beauchamp.

Le projet s'accompagnera de nouvelles mesures visant à : réguler et dépolluer les eaux pluviales, garantir la sécurité des personnes, renforcer la protection vis-à-vis des intrusions, améliorer l'accès au bassin et son insertion paysagère.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

A ce stade des études, la durée totale des travaux est estimée à 15 mois, se décomposant en :

- une période de préparation de 2 mois (y compris installation sur site) ;
- un délai d'exécution de 10 mois pour les travaux de génie civil ;
- un délai d'exécution de 3 mois pour les aménagements paysagers.

Les principes retenus pour l'aménagement paysager résultent d'une réflexion menée en concertation avec les différents acteurs du territoire et notamment l'Agence des Espaces Verts (AEV) en ce qui concerne la gestion de la terre végétale, l'adaptation des essences au milieu, et le choix du mode de gestion à envisager à terme.

Ces orientations s'inscrivent parfaitement dans la perspective de la création de la nouvelle forêt sur la plaine de Pierrelaye-Bessancourt.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

LISTE DES EQUIPEMENTS PREVUS

Le site sera doté de divers équipements afin d'en assurer son exploitation, notamment :

- Équipements hydrauliques : clapets anti-retour (Communication entre les bassins), dégrilleur (Ouvrage de vidange du bassin), containers d'évacuation des refus de dégrillage, chambre à sable, vanne murale
- Équipements de sécurité : grille de protection au niveau des arrivées des collecteurs, dispositifs de protection et de sécurité sur l'ensemble du bassin (échelles, caillebotis, garde-corps, passerelles,...), l'éclairage au niveau dégrilleur
- Équipements de télésurveillance : mesures débitmétriques, et mesures limnimétriques, armoire de commande et de télétransmission (sur la plate-forme à coté du dégrilleur)

LES AMENAGEMENTS PAYSAGERS ENVISAGES

Le bassin principal (bassin 1) restera un bassin ouvert en prairie et sans plantation d'arbres. Le bassin secondaire (bassin 2) sera toujours traité en bassin planté d'arbres et en prairies. Le bassin créé en extension (bassin 3) dans la zone boisée sera couvert d'une prairie et planté d'arbres et arbustes adaptés à la situation (immersion inférieure à 1 fois par an), permettant un reboisement dense.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Outre la présente procédure de "Cas par Cas", le projet sera soumis à un Dossier au titre de la Loi sur l'Eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Caractéristique du barrage au regard de la rubrique 21 de l'article R122-2 du code de l'environnement.	H : 4m V (en million de m3) : 0.31 H ² x(Racine de V) : 0.05<8.9<20

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Sentier du Roi Cocagne
95220 Pierrelaye

Le projet est intégralement situé
sur le commune de Pierrelaye.

Coordonnées géographiques¹

Long. 49°00'31"N Lat. 2°11'25"E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Pierrelaye (95220)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

NOTA : Le site a fait l'objet d'une étude faune/flore réalisée en septembre 2016. Le résultat de cette dernière sera le cas échéant intégré au DLE.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le territoire est couvert par le Plan d'Exposition au Bruit de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site va néanmoins faire l'objet d'une étude de pédologie (dans le cadre du DLE) afin de caractériser ou non la présence de zone humide. A ce jour, le site n'est pas classé en enveloppe d'alerte "zone humide".
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le document de référence est le Dossier Départemental sur les Risques Majeurs (DDRM) du Val d'Oise.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans le cadre de la création du bassin n°3 et des opérations de terrassement associées : une partie des terres sera exportée.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réalisation du projet sera susceptible d'entraîner des perturbations en phase travaux. Une étude Faune / flore a été réalisée en Septembre 2016. Cette dernière conclue que les enjeux sont classé de "faible" à "moyen". Le projet n'induit pas de rupture de continuité écologique.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A ce stade, le Dossier Loi sur l'Eau instruit en autorisation unique inclurait l'autorisation de défrichage au titre du Code forestier. Cependant, les échanges sont en cours avec la DDT pour préciser les modalités administratives. En effet, si le terrain d'assiette de l'extension (14 780 m ²) fera l'objet d'abattage pendant les travaux, le reboisement est également prévu (Cf Vues de l'aménagement paysager au stade AVP) .
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Durant la période de travaux.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'extention de bassin va modifier l'usage du sol qui est forestier pour la création du 3ème bassin.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet ayant un impact positif dans la cadre de la lutte contre les inondations, l'essentiel des mesures aura pour objet la phase travaux.

Durant cette phase une attention particulière sera apportée à la protection des personnes et à la protection du milieu naturel. Les dispositions suivantes pourront être mises en place :

- Gestion des ruissellements sur la parcelle,
- Stockage des véhicules et matériels de chantier sur plate-forme pouvant protéger le sol et le sous sol d'éventuelle pollution,
- Protection des emprises chantier,
- Période de travaux diurne et adaptée au milieu environnant,
- Usage de matériels répondant aux normes acoustiques.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

De notre point de vue une étude d'impact ne semble pas nécessaire.

En effet, le projet sera déjà cadré par un Dossier Loi sur l'Eau. Ce dossier permettra d'étudier les impacts du projet et les mesures visant à réduire les effets négatifs pouvant être mises en place.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Soisy-sous-Montmorency

le,

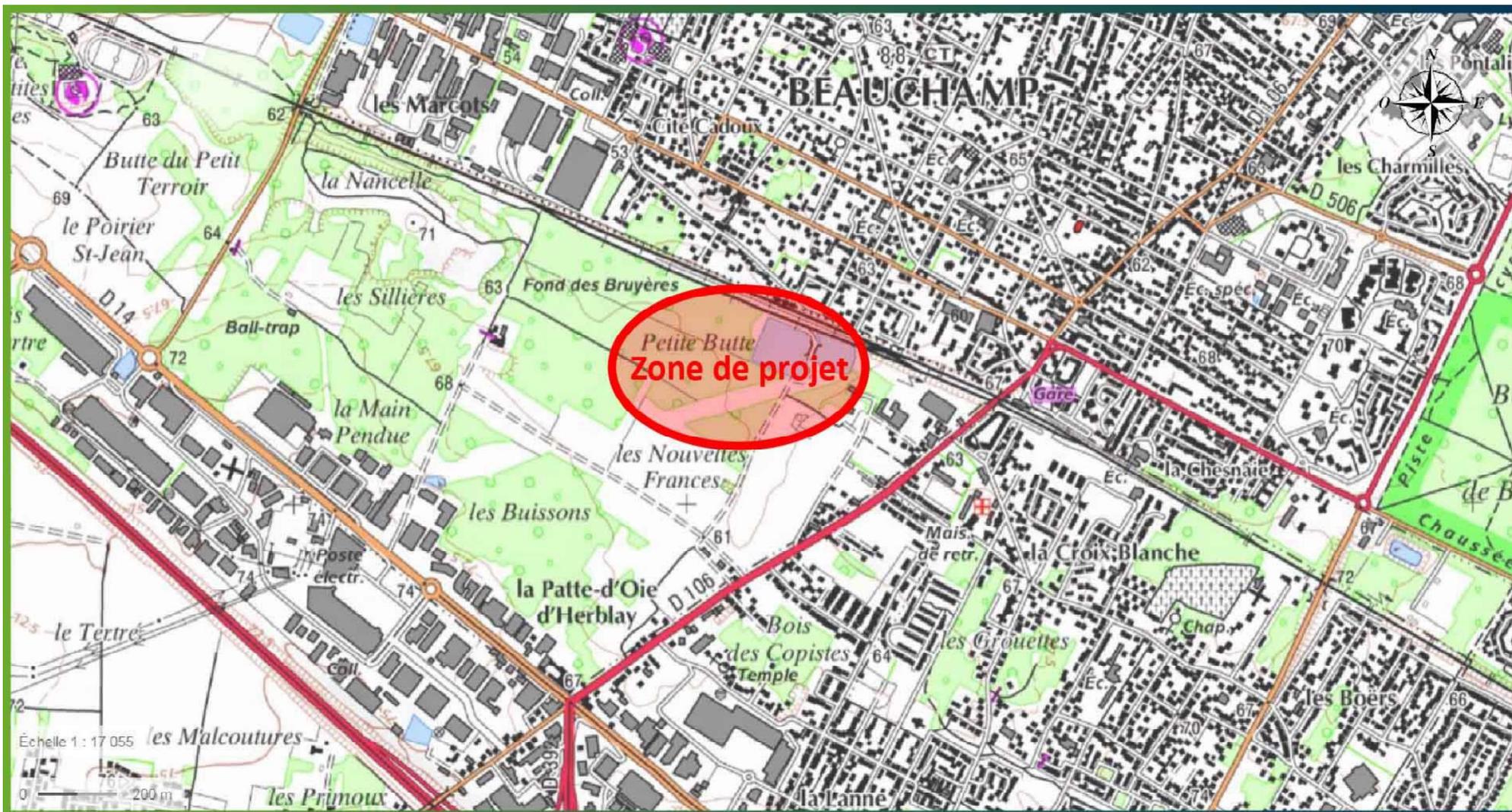
9 mars 2017

Signature

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessous



ANNEXE 1 Plan de situation



ANNEXE 2 Photographies



Fig. 1. Photo n°1 du 30 Janvier 2017



Fig. 2. Photo n°2 du 30 Janvier 2017



Fig. 3. *Prise de vue aérienne (Source : Géoportail)*

ANNEXE 3 Plan du projet

ANNEXE 4 Plan des abords du projet



ANNEXE 5 Plan de la zone Natura 2000 la plus proche

